

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2011-12-20 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 20^e jour du mois de décembre deux mille onze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2012.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2012-2013-2014

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2011-12-289

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2012

Le maire présente les prévisions budgétaires 2012 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2012 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2011 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 5 542 666 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus

Taxes sur la valeur foncière	2 416 305 \$
Tarifcation pour services municipaux	954 839 \$
En lieu de taxes	34 800 \$
Autres services rendus	551 192 \$

Transferts conditionnels	161 581 \$
Transferts inconditionnels	250 900 \$
Source de financement	1 359 990 \$
Affectations	(186 941) \$
Total :	5 542 666 \$

Dépenses

Administration générale	657 261 \$
Sécurité publique	441 280 \$
Transport	710 676 \$
Hygiène du milieu	596 693 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	236 896 \$
Loisirs et culture	588 191 \$
Frais de financement	951 679 \$
Activités d'investissement	1 359 990 \$
Total :	5 542 666 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 5 542 666 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2012 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice générale soit autorisée à signer le document à cet effet.

Madame Diane Godin, conseillère arrive et occupe son siège.

Rés.2011-12-290 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2012-2013-2014

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2012-2013-2014.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 1 359 990 \$ en 2012, 1 262 500 \$ en 2013 et de 652 000 \$ en 2014, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 3 274 490 \$.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Aucune question.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 19 : 39 hres.

Maire

Greffière